

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la commune de **FERRIERES-EN-BRAY**,

- Vu le code Général des Collectivités Territoriales, articles L2212-1, L2212-2, L2213-9, L2212-3, L2213-23, L2213-1, L2213-2, L2213-3, L2213-4, L2213-5,
- Vu le Code de la Route,
- Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
- Vu la demande présentée par Monsieur Hervé MEILLIERE, Ent. Ramery – ZA Parc « Les Cailloux de Sailleville » - 150 rue Nicolas Cugnot – 60290 LAIGNEVILLE.
- Considérant les travaux de réfection d'eau et de voirie impasse du petit pré à Ferrières-en-Bray.

ARRETE

Article 1^{er} : Pendant la durée du chantier qui se déroulera du 10 juin 2024 au 19 juillet 2024 inclus, le stationnement et la circulation des véhicules sera réglementé suivant les dispositions ci-dessous.

Article 2 : Les prescriptions des articles ci-dessous seront matérialisées par la mise en place de la signalisation réglementaire, conformément à l'instruction interministérielle du 6 novembre 1992.

Article 3 : L'impasse du petit pré sera fermée à la circulation de 8h00 à 17h00 mais ouvert aux services publics et des secours.

Article 4 : Monsieur Hervé MEILLIERE, Entreprise Ramery devra mettre en place une signalisation pour sécuriser ses véhicules.

Article 5 : Les services Techniques de la Commune devront mettre en place une signalisation pour l'interdiction du stationnement.

Article 5 : Monsieur Hervé MEILLIERE, Entreprise Ramery veillera à maintenir l'abord du chantier en bon état de propreté et à la remise en état des lieux dès la fin des travaux.

Article 6 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur Hervé MEILLIERE, Entreprise Ramery en charge de la mise en place de la signalisation,
- Le Responsable des Services Techniques en charge de la mise en place de la signalisation,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gournay-en-Bray,
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Rouen.
- Monsieur le Responsable de Service de la Police Municipale de Ferrières-en-Bray.

Fait à FERRIERES-EN-BRAY, le 10 juin 2024

Le Maire,

Marie-France DEVILLERVAL

